



AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES GITES ANTHROPIQUES DE CHIROPTERES SUR 3 ZONES NATURA 2000

Note de synthèse du bilan final de gestion de projet

*Dans un contexte national où les chiroptères présentent des tendances de populations majoritairement négatives, les menaces pesant sur les espèces sont multiples. Pour les espèces anthropophiles (exploitant le patrimoine bâti), les menaces (restauration et condamnation du bâti, destruction direct, traitement des charpentes...) peuvent parfois être évitées dans la mesure où les connaissances le permettent. En Charente-Maritime, une connaissance relativement fine des sites d'hibernation existe ; ce qui n'est pas le cas pour les sites de parturition (mise-bas) ou les gites estivaux. En s'appuyant sur l'étude de 3 zones Natura 2000 - **Presqu'île d'Arvert (FR5400434)**, **Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents (FR5402008)** et **Marais et falaises des coteaux de Gironde (FR400438)** – l'objectif du projet établi sur 3 ans (2020-2022) était donc d'améliorer les connaissances sur la localisation des gites anthropiques des espèces prioritaires en Nouvelle-Aquitaine.*

AMELIORATION DES CONNAISSANCES

A l'issue d'un important travail de préparation (repérage cartographique et communication), 349 propriétaires ont été sollicités et cela a mené à la **prospection de 165 bâtiments** répartis sur les trois zones Natura 2000 (Figure 1). Les prospections ont eu lieu au printemps et en été au cours de la période d'établissement des colonies de parturition et de la mise-bas/élevage des jeunes. Grâce aux 3 années recherches, **10 espèces de chiroptères** ont été répertoriées. Toutes sont classées Annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore tandis que la moitié d'entre elles sont classées Annexe II (Tableau 1). 7 espèces présentent des statuts défavorables sur la Liste Rouge des Mammifères de Poitou-Charentes. Parmi toutes les espèces identifiées, **8 sont considérées prioritaires** dans le Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères Nouvelle-Aquitaine. A l'issue des prospections, **213 individus** ont ainsi été comptabilisés sur les trois zones Natura 2000 et **15 colonies de parturition** ont pu être nouvellement identifiées (Tableau 1).

PRESERVATION DES GITES

Malgré les enjeux chiroptérologiques révélés par les prospections, aucune démarche particulière de préservation des gites n'a pu être initiée. En effet, aucune acquisition foncière ou aménagement n'a été envisageable pour les bâtiments détectés favorables à l'accueil des Chiroptères ou accueillant des individus. De même, malgré plusieurs propositions aux propriétaires, aucune Opération « Refuges pour les chauves-souris » n'a été signée par les riverains accueillant des Chiroptères dans leur bâtiment. Des conseils ont cependant été délivrés aux propriétaires désireux d'en connaître davantage sur les espèces et la cohabitation avec les chiroptères.

FORMATION

2 animatrices Natura 2000 en charge des sites d'étude ont pu suivre une formation théorique en salle accompagnée d'une application sur le terrain lors des prospections. L'écologie, la biologie, les méthodes d'étude et les critères de reconnaissance des espèces ont été évoqués en s'appuyant sur des supports fournis aux participantes. Au cours des 3 années de prospections, 2 bénévoles ont participé de façon ponctuelle aux prospections. En raison des conditions sanitaires exceptionnelles, aucun week-end bénévoles n'a pu être organisé lors du programme d'étude.

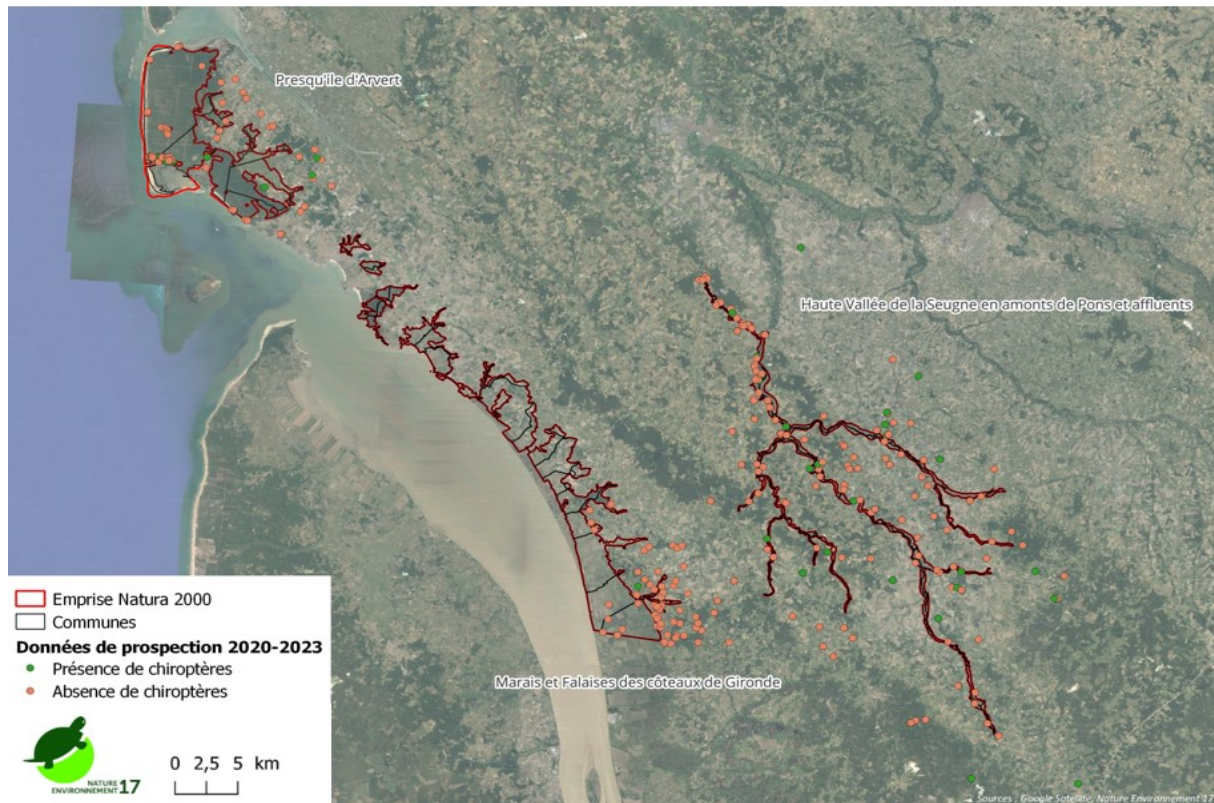


Figure 1 : Répartition des prospections réalisées sur les 3 zones Natura 2000 entre 2020 et 2022

Tableau 1 : Liste des espèces détectées dans le cadre des prospections sur les 3 zones Natura 2000 ciblées entre 2020 et 2023

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN	DHFF An.II	DHFF An.IV	Statut LRM	Statut LRE	Statut LRN	Statut LRR PC	Espèce déterminante ZNIEFF NA		Espèce prioritaire PRAC NA	Ind	Colo
									PC	17			
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X	X	NT	VU	LC	LC	X	X	X	34	1
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X	X	LC	NT	NT	VU	X	X	X	41	2
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	X	X	LC	LC	LC	LC	X	X	X	11	1
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	X	X	X	NT	VU	NT	NT	X	X	X	1	0
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	X		X	LC	LC	VU	VU	X	X	X	12	1
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	X		X	LC	LC	LC	LC				1	0
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X	X	LC	NT	LC	NT	X	X	X	31	7
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	X		X	LC	LC	LC	NT				1	0
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	X		X	LC	LC	LC	NT			X	79	3
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	X		X	LC	LC	LC	NT			X	2	0

PN : Protection Nationale - LRM : Liste Rouge Mondiale [CR : en danger critique d'extinction / EN : en danger / VU : vulnérable / NT : quasi menacé / LC : Préoccupation mineure / DD : données insuffisantes / NA : non applicable] - LRE : Liste Rouge Européenne - DHFF : Directive Habitat-Faune-Flore n°92/43/CEE, 1992 (An 2 : espèce inscrite à l'annexe II ; An 4 : espèce inscrite à l'annexe IV). - LRN : Liste Rouge Nationale - LRR PC : Liste Rouge Régionale Poitou-Charentes. **Espèce déterminante ZNIEFF** : PC (Poitou-Charentes) / 17 : Charente-Maritime - **Espèce prioritaire PRAC NA** : Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères - **Ind** : Nombre d'individus recensés sur l'ensemble des sites d'étude Natura 2000 lors des 3 années de prospections. - **Colo** : Nombre de colonies de parturitions détectées sur l'ensemble des sites d'étude Natura 2000 lors des 3 années de prospections.

Avec le soutien technique de :



Avec le soutien financier de :



Pour plus d'informations : DARNAULT M., 2023. Amélioration des connaissances sur les gîtes anthropiques de chiroptères sur 3 zones Natura 2000 : Bilan final de gestion de projet, Nature Environnement 17, Surgères, Charente-Maritime, France, 33 p.